

## CEC :

# Echographie Obstétricale et Pelvienne

---

## Coordinateurs du CEC

### Coordinateur 1 :

- Nom et Prénom : Pr khlifi abdeljalil
- E-mail : khlifiabj@gmail.com

---

## Objectifs du CEC

Apporter une formation complémentaire aux médecins /autres professionnels de la santé désirant se perfectionner dans le domaine de l'échographie obstétricale & pelvienne.

---

## Public cible

-Les médecins spécialistes et résidents en gynécologie obstétrique, en imagerie médicale et en médecine de la famille

---

## Capacité d'accueil

20 apprenants par promotion (Une promotion chaque année)

---

## Descriptif de l'enseignement

- **Démarrage du CEC** : L'enseignement de la formation a débuté au cours de l'année Universitaire 2010-2011
- **Durée d'études** : 1 an d'étude clôturé par un mémoire de fin d'études
- **Volume horaire**:7 séminaires pour la formation théorique et pratique étalés sur un an (Volume Horaire 110 heures)
- **Modules enseignés** :

Tout au long de la formation, chaque apprenant se voit dispenser les modules suivants:

**Module 1**:Initiation à l'échographie & prise en main des machines

**Module 2**:Les échographies du 1<sup>er</sup> trimestre de grossesse

**Module 3**:L'échographie morphologique de dépistage

**Module 4**:Les particularités de l'échographie des grossesses gémellaires et de haut rang

**Module 5**:L'échographie pelvienne

**Module 6**:Le doppler en échographie pelvienne et obstétricale

**Module 7**:L'échographie pelvienne en procréation médicalement assistée

- **Assiduité**:

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 10% du volume horaire total de chaque module. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne passe ni session principale ni de rattrapage et doit refaire le module avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- **Journées d'études**

Les rencontres se feront chaque mois selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED) ou aux services de Gynécologie obstétrique et d'imagerie du CHU Farhat Hached pour les séances pratiques sur appareil.

- **Modalités d'évaluations**:

#### **Session principale**

L'épreuve terminale comporte :

-un examen écrit portant sur les notions théoriques noté sur 20 points et qui représentent 50% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

-un examen pratique portant sur les notions pratiques noté sur 20 points et qui représentent 50% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale supérieure ou =10 lors de chaque examen de la session principale (à l'examen théorique et à l'examen pratique) doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

#### Session de rattrapage

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage noté sur 20 et qui représentera 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Tout candidat ayant validé les épreuves théoriques et pratiques sera autorisé à soutenir son mémoire dont le choix se fait obligatoirement lors du 1<sup>er</sup> module.

#### Soutenance de mémoire de fin d'études.

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés du thème de l'échographie obstétricale et pelvienne.

Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'un travail scientifique soutenu et présenté par le candidat et suivi d'une discussion élargie avec les membres de jury.